



Bruxelles, le 13 juin 2017

Appel à propositions d'études financées par la Commission des Psychologues

Chers Collègues,

L'assemblée plénière de la Commission des Psychologues a décidé de débloquer un budget pour la réalisation d'études autour de deux thématiques jugées importantes pour le fonctionnement des psychologues dans la pratique.

Afin de mener à bien ces études, la Commission des Psychologues lance un appel unique en vue de l'introduction de propositions de projets.

Pouvons-nous vous demander de bien vouloir diffuser cet appel parmi les professeurs de votre faculté mais aussi les professeurs des autres facultés ayant déjà réalisé des recherches similaires ?

Vous trouverez en pièce jointe un document contenant de plus amples informations relatives à l'appel et aux deux thématiques, ainsi qu'un formulaire d'introduction d'une proposition de projet.

En outre, nous tenons également à vous informer au sujet de trois autres thèmes d'importance à nos yeux, mais dont le financement n'est pas envisageable en raison de contraintes budgétaires. C'est la raison pour laquelle vous trouverez dans un autre document distinct une description sommaire des thématiques non retenues. Vous nous obligeriez en examinant si ces thématiques ne peuvent pas être étudiées par le biais d'autres canaux de financement ou éventuellement dans le cadre d'épreuves de master ou d'autres projets d'étudiants.

Salutations distinguées,

Prof. Em. Karel De Witte

Secrétaire de la Commission des Psychologues

Catherine Henry

Présidente de la Commission des Psychologues